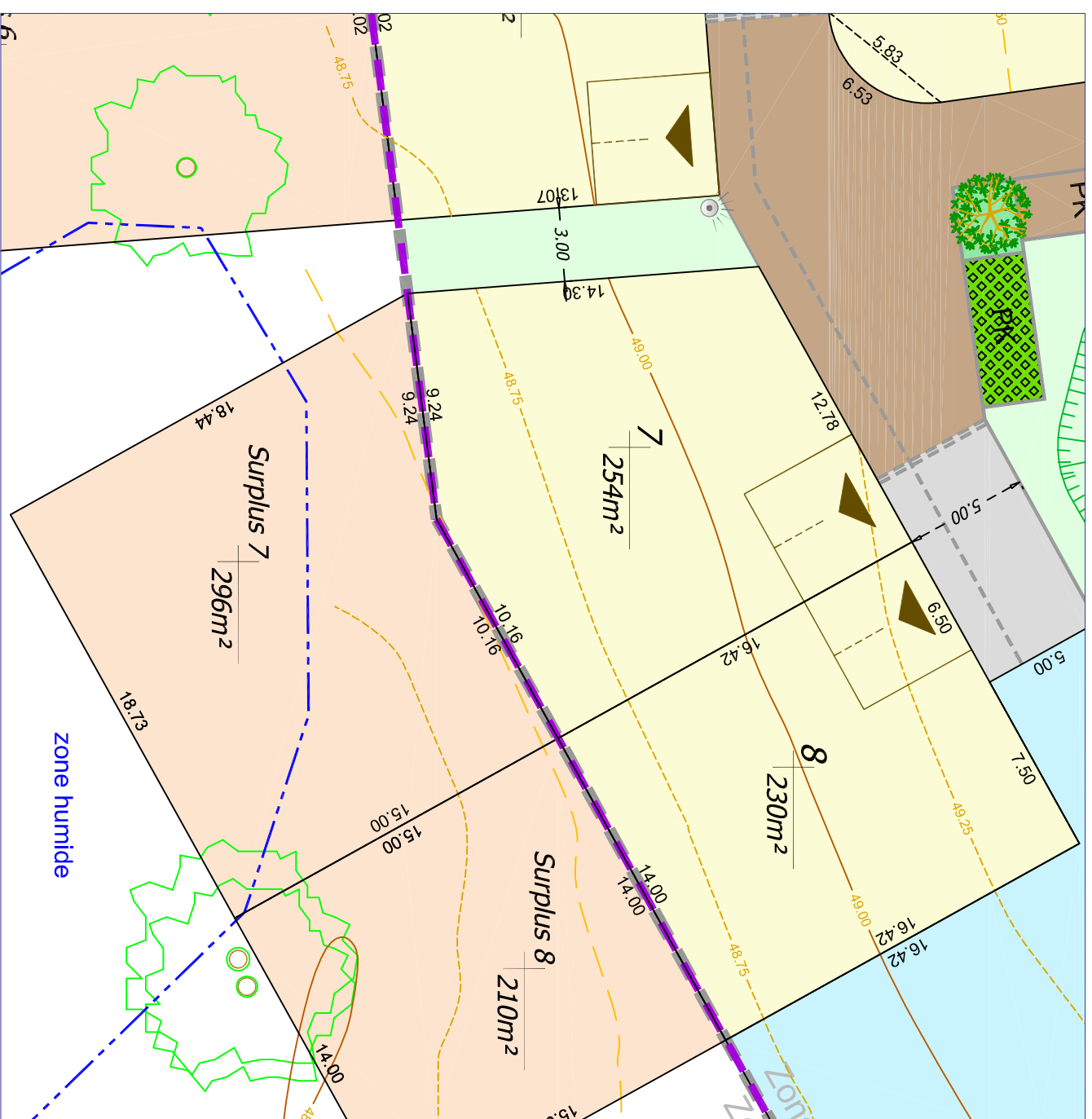
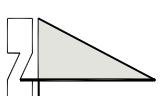


QUEVEN

Kerlaran

KEWENN**Le Domaine de Kerlaran****Plan du lot N° 07****Légende**

	périmètre du lotissement		limite de zone constructible dans le lot
	alignement du terrain naturel		chaussée / placette / stationnement
	espaces privatifs		engazonnement / massif couvre sol
	habitat localitif social		arbre tige à conserver
	surplus		lampadaire d'éclairage public
	numéro		aire de regroupement des conteneurs de déchets ménagers
	254m ²		O M
	accès véhiculaires et aire de stationnement non close / position obligatoire		
	contenance du lot		

Echelle 1/250

DESRIPTIF DE TERRAIN A BATIR (Provisoire)

PERMIS D'AMENAGER N° PA 056 185 17 L0005 du 19/03/2018

N° du lot : 07

Références cadastrales : Section CD N° 114-115

Surface : dans lotissement: 254 m²
 surplus: 296 m²
 total: 550 m²

Surface maximum de plancher : 200 m²

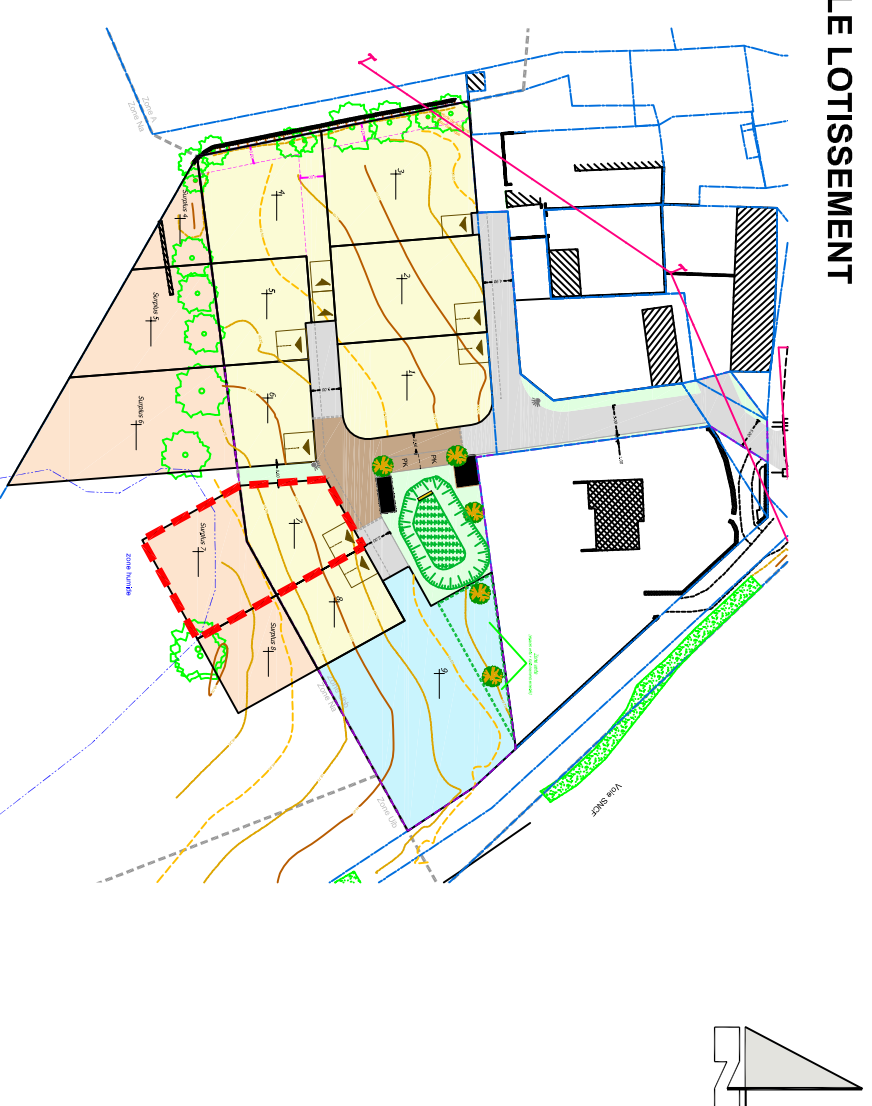
Article L.111-5-3 du Code de l'urbanisme:

"Toute promesse unilatérale de vente ou deachat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une ZAC par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat..."

Article L.316-3-1 du Code de l'urbanisme:
 "A compter de la délivrance de l'autorisation de lotir, le lotisseur peut consentir une promesse unilatérale de vente indiquant la consistance du lot réservé, sa délimitation, son prix et son délai de livraison. Elle ne devient définitive qu'au terme d'un délai de sept jours pendant lequel l'acquéreur a la faculté de se rétracter..."

Etabli le 12/11/2018

Laurent MARTIN Géomètre Expert D.P.L.G.

SITUATION DANS LE LOTISSEMENT (sans échelle)

r- Maître d'Ouvrage

URBAN Aménagement

Penderff

56920 - SAINT-GERAND

Tél : 02 97 38 48 66

r- Maître d'Oeuvre

Laurent MARTIN SARL

Centre d'Affaires La Découverte

Immeuble LIZARD

39 rue de la Villeneuve - 56100 LORIENT

Tél. : 02 97 64 44 43 - Fax : 02 97 64 03 93

geo-martin.lorient@orange.fr

GUIDEL
6 place de Polignac
56520 GUIDELTél. : 02 97 65 96 84 - Fax : 02 97 64 03 93
geo-martin.guidel@orange.fr**GEOMETRE - EXPERT D.P.L.G.**
BUREAU DETUDES V.R.D.